

Image not found or type unknown



VOL, MENACE DE MORT REITERE, INCENDIE

Par **SuperLily**, le **01/07/2009** à **20:11**

Bonjour,

J'ai porté plainte contre mon ex concubin et il a reconnu les faits suivants :

- Vol : affaires personnels sans grande valeur financière
- Dégradations de bien privé par incendie : il a reconnu les faits
- Menaces de mort réitérés : il a également reconnu les faits

Je souhaite savoir, ce qu'il risque car il est convoqué en décembre prochain au tribunal.
A noter que son casier était avant cela vierge.

Merci par avance de vos réponses.

Cordialement.